

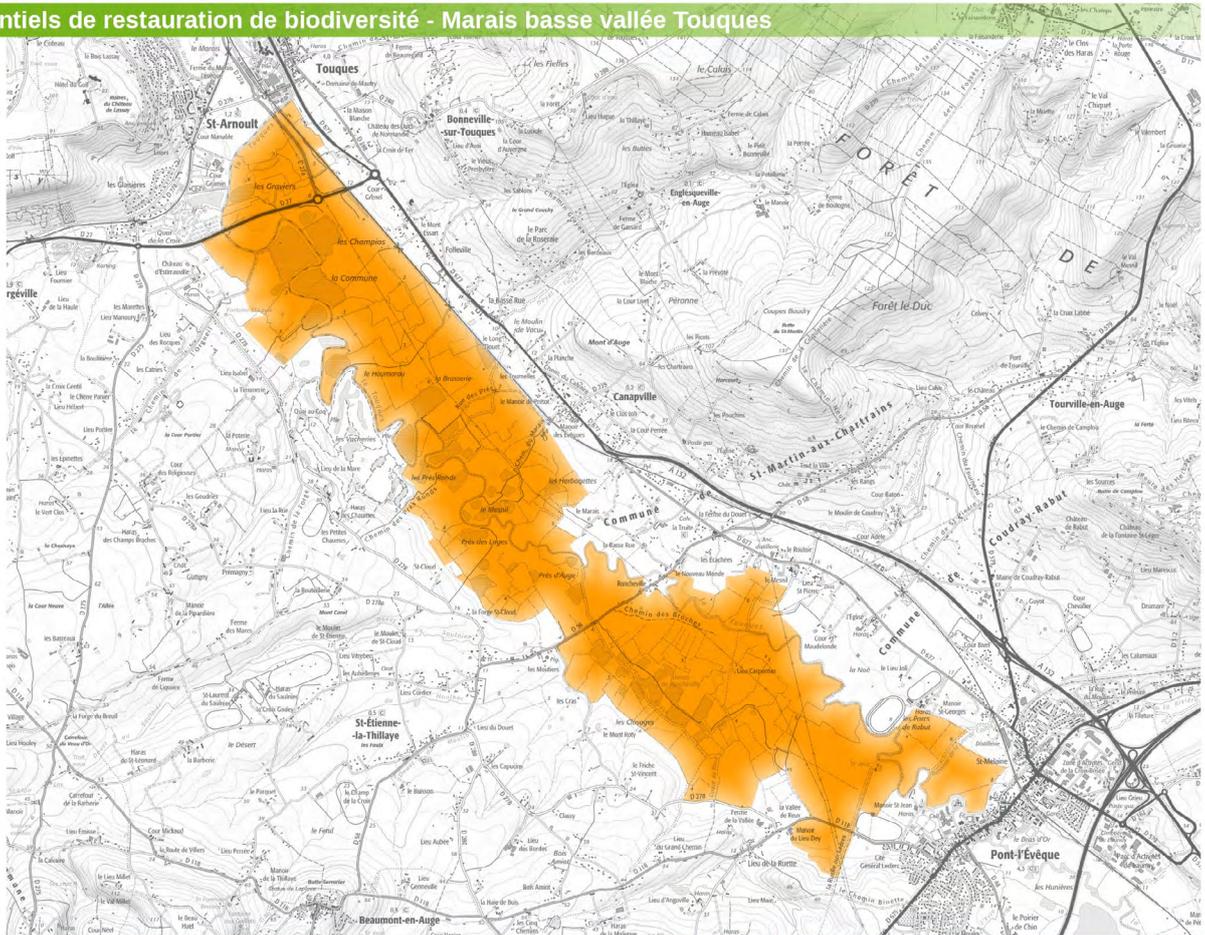
Marais de la basse vallée de la Touques

Secteurs potentiels de restauration de biodiversité - Marais basse vallée Touques



Identifiant du secteur : 14-8

Secteur potentiel de restauration de la biodiversité



Sources :
IGN ScanExpress,
IGN AdminExpress,
DREAL Normandie
Production :
Le 23/01/2018 - DREAL-NORMANDIE

0 0.7 1.4 km



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - NORMANDIE

www.normandie.developpement.durable.gouv.fr

Localisation

Département : Calvados

E.P.C.I. : CC Cœur Côte Fleurie, CC Blangy-Pont l'Évêque Intercom

Communes : Saint-Arnoult, Bonneville-sur-Touques, Tourgéville, Canapville, Saint-Martin-aux-Chartrains, Saint-Etienne-la-Thillaye, Reux, Coudray-Rabut, Pont-L'Évêque

Statuts de propriété

- ▶ Propriété privée
- ▶ Propriété communale
- ▶ Propriété du département du Calvados
- ▶ Domaine public fluvial

Milieux principaux

Zones humides, cours d'eau, mares, haies, boisements, roselières

Mesures de protection/gestion connues

- ▶ Espace Naturel Sensible
- ▶ ZNIEFF de type 2 et de type 1
- ▶ Site inscrit



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
NORMANDIE

Enjeux principaux

Situé au cœur du Pays d'Auge, le marais de la Basse-Vallée de la Touques s'inscrit dans un ensemble agricole peu dégradé. Le site est en très forte majorité composé de prairies humides parcourues par un réseau de fossés raccordés au fleuve Touques.

D'un point de vue paysager et écologique, ce site est unique à l'échelle du Pays d'Auge voire du département. L'originalité et la diversité des éléments le composant sont à la base même de cette richesse et rendent ce site remarquable.

Les objectifs majeurs sont :

- ▶ de maintenir cet ensemble de marais en bon état écologique en préservant son caractère humide et en recherchant une mosaïque de milieux complémentaires, entre les milieux aquatiques et les différentes formations végétales allant de la prairie à la haie en passant par la roselière
- ▶ de mettre en place une gestion d'ensemble au niveau agricole et hydraulique

Exemples d'actions pouvant être envisagées

- ▶ Mettre en place une gestion adaptée des niveaux d'eau et des milieux naturels
- ▶ Favoriser les pratiques pastorales extensives (fauche et pâturage)
- ▶ Remettre en herbe les parcelles cultivées
- ▶ Maintenir le réseau de haies bocagères
- ▶ Traiter les espèces exotiques envahissantes

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex 1

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

Principales espèces rares et/ou protégées

Flore

Ce vaste ensemble de milieux marécageux inondables comporte une flore riche et diversifiée.

On y observe des espèces de fort intérêt patrimonial comme la Lentille d'eau à trois lobes, la Lentille d'eau à plusieurs racines, la Lentille sans racine, l'Orchis à fleurs lâches, la Renoncule à feuilles d'ophioglosse, la Renoncule sardonie, la Renoncule scélérate, le Vulpin bulbeux, le Trèfle de Micheli, la Ruppie maritime, la Leersie faux-riz, la Pesse d'eau...



Orchis à fleurs lâches
(*Anacamptis laxiflora*)



Renoncule à feuille
d'ophioglosse
(*Ranunculus
ophioglossifolius*)

Faune

Cette zone de marais accueille un grand nombre d'oiseaux tout au long de l'année, au rythme des migrations.

La nidification d'espèces remarquables a été observée sur ce site : la Cigogne blanche, le Vanneau huppé, l'Echasse blanche, la Locustelle tachetée, la Locustelle lusciniöide, la Gorgebleue à miroir, la Mésange à moustaches, le Martin-Pêcheur, la Marouette ponctuée, la Sarcelle d'été...

Ce site accueille également de nombreux oiseaux en escale migratoire tels le Phragmite aquatique, le Bruant des roseaux, la Spatule blanche...et de nombreux échassiers et anatidés



Martin-pêcheur
(*Alcedo atthis*)



Phragmite aquatique
(*Acrocephalus paludicola*)